

la carte blanche

Francis Delpérée Député fédéral CDH

2017-2018-2019 :
la fracture ?

2018 et 2019 seront des années électorales, des années charnières dans la vie politique belge. Le spleen envahit les esprits, au CDH comme dans d'autres partis.

En cette fin d'année 2017, les hommes et les femmes politiques de notre pays, quelle que soit la formation politique dont ils relèvent, entendent un même message. C'est à qui lavera plus blanc que blanc. Et s'inscrira dans une philosophie « déga-giste ».

Conviction démocratique profonde, préoccupation occasionnelle ou ambition personnelle ? Peu importe. Le discours fait mouche. Dès à présent, il produit ses effets. A mon sens, l'on ne fera pas marche arrière de sitôt.

C'est le discours d'Emmanuel Macron. Trois mandats successifs, c'est plus qu'assez.

C'est aussi le discours de Paul Magnette. Pas de cumul d'un mandat local et d'un mandat régional ou fédéral. Si pas imposé, assumé.

C'est encore la réflexion qui se poursuit dans plusieurs enceintes parlementaires : la fonction législative est-elle conciliable avec une activité indépendante, par exemple dans le domaine du droit et de la santé ?

C'est, autre tonalité, le propos des formations extrémistes de droite comme de gauche qui

tendent à considérer que les autres élus ne sont jamais que des profiteurs, pour ne pas dire : des pourris. « Un bon coup de balai », en langage rexiste.

C'est, enfin, le discours du jeunisme qui en appelle à un renouvellement des cadres. Etant entendu que je me considère toujours comme jeune par rapport à celui qui est plus ancien que moi.

Difficulté supplémentaire. Elle est de taille. Le cadre constitutionnel, législatif et réglementaire est ce qu'il est. Mais, au nom des principes dits de gouvernance, n'est-il pas en chantier ? Les solutions retenues ici seront-elles d'application là-bas ? Seront-elles compatibles ? Les règlements de parti montreront-ils ou suivront-ils le mouvement ?

A l'automne 2017, je mesure chaque jour le spleen qui saisit plusieurs de mes collègues

Cerise sur le gâteau. 2018-2019. Une première élection dans un an, une seconde, huit mois plus tard. Deux tours, en quelque sorte. Élément essentiel. Le local vient avant le régional et le fédéral. J'en prends les paris. Tous les candidats de 2018 vont se déclarer communalistes dans l'âme. Quitte à rester pendant huit mois au moins dans une assemblée parlemen-

taire.

Au printemps 2019, les mêmes se présenteront peut-être à l'élection régionale ou fédérale. Trois cas de figure peuvent alors se présenter.

Un. J'ai été battu au communal et je m'organise une session de rattrapage au régional ou au fédéral.

Deux. J'ai été élu au communal et, dans la mesure où le cumul est actuellement permis, je postule un deuxième mandat et, si je suis élu, je l'exerce effectivement.

Trois. Entre-temps le cumul a été interdit. En bonne logique, il faudrait alors considérer que, dès l'instant où je me présente à une élection et où je suis élu, je perds automatiquement et définitivement le premier mandat et je remplis effectivement le second.

Ainsi, les règles du jeu seraient claires pour les citoyens. Elles le seraient aussi pour les candidats.

A l'automne 2017, je mesure chaque jour le spleen qui saisit plusieurs de mes collègues. Ils ne sont pas tous des Baudelaire. Ils ne sont pas tous devenus « des esprits errants et sans patrie ». Mais ils ont pris, je crois, conscience d'une réalité. Dans la vie politique de demain, rien ne sera sans doute plus « comme avant ».

2017-2018-2019... La fracture ? ■